

CONSEIL MARITIME DE FACADE DU 28 SEPTEMBRE 2015

DESIGNATION DES ELUS DU CONSEIL MARITIME DE LA FACADE SUD-ATLANTIQUE
AU CONSEIL NATIONAL DE LA MER ET DES LITTORAUX

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES

Le quorum du conseil maritime ayant été atteint, ~~et considérant que le nombre de candidatures était supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il a été procédé à des élections.~~

Nombre de votants : 53

dont nombre de mandats : 17

Nombre de suffrages exprimés : Vote par acclamation

Nombre de bulletins blancs ou nuls :

Nombre de suffrages obtenus pour chaque candidat

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
N. LEYONDRE / ADUDON	
JL LEONARD / JP TALLIEU	
R. LAGRAVE / A. LARROUSSET	

À Bordeaux, le 28 septembre 2015,

Les présidents de séance :

La préfète des Landes



Nathalie Marthien

Le directeur interrégional de la mer



Eric Levert

Les candidats sont élus à l'unanimité.